Souvenirs du bon vieux temps

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **5 (1867)**

Heft 38

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-179433

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

choc sousmis à une pression est au moins aussi probable qu'une perte de courant par défaut de l'enveloppe entourant le fil.

Quant aux piles électriques, leur prix d'entretien a bien diminué depuis quelques années et diminuera probablement encore; on place actuellement par bâtiment des piles de 2 à 6 éléments dont la durée est illimitée si on renouvelle une lame de zinc tous les 10 ou 12 ans et si on les nettoie régulièrement tous les 12 ou 18 mois; leur consommation *annuelle* s'élève à trois livres de sel par élément.

En résumé, je pense que les appareils à air refoulé auront quelques avantages sur les appareils électriques dans les bains salins ou sulfureux, etc., à cause des vapeurs qui oxydent les contacts et le métal des divers appareils ainsi que sur les bateaux à vapeur, omnibus ou chemins de fer à cause du mouvement; mais partout ailleurs l'électricité offre plus d'avantages sous tous les rapports.

En terminant, je dois aussi vous dire qu'à l'hôtel du Grand Pont ce sont des *sonneries électriques* qui fonctionnent depuis des années, et qu'à l'hôtel Gibbon ce n'est ni l'un ni l'autre des deux systèmes dont il est question ici.

Agréez, M. le rédacteur, l'assurance de ma considération bien distinguée. H. C.

Souvenirs du bon vieux temps.

Quelques feuillets du portefeuille d'un Mège.

AU NOM DE DIEU :

Party ce matin deuxième jour de may 1698, pour ma première journée.

Le grand-père m'a promis pour quand il mourrait toutes ses recettes, si j'ai chance à cette fois.

Il y a eu fait son petit écu par semaine.

En attendant, je veux toujours notté mes prières. J'inscriray en dessous les guérisons que j'auray bien réussi.

POUR LES ENTORCES.

Vous commencé par dire *Notré aide* et vous faites après la prière qui suy :

Entorce détorce
Si tu es entorce bétorce
Retourne en ta place
Aussi vite que notre Seigneur a été trahi
Le jour du grand vendredi.

En disant cette prière, vous faites la croix avec le pouce sur le mal en tirant le mal en bas.

Cecy par trois fois et puis après vous redites *Notre aide* pour finir.

13 août. — Guéry la femme au fils chez Abram du Petit-Cottard qui s'est entorcé du pied gauche en trayant sa vache.

10 septembre. — Guéry le garçon au grand Marilley du Bois de Croix quazi entorcé des deux jambes en passant le mur à la Marianne.

1699, 23 juin. — Guéry le grand Samiel que le Jean à la Françoise avait roulé après boire tout en bas la Golaye.

1701, 30 avril. — Guéry la dame à monsieur le ministre qui s'avait encoublé en rentrant sur le puisoir à parguer l'autre dimanche.

POUR ARRÊTER LE SANG POUR LES GENS ET POUR LES BÊTES.

Dire le nom de baptême et de famille et si c'est une bête dire le nom de qui elle appartient avant le nom de la bête; si elle n'en a pas y en mettre un et puis dire la couleur de cette bête, et si c'est une femme la couleur des cheveux.

Au nom de Dieu
Du Père, du Fils et du Saint-Esprit
Amen.
Jésus rouge qui dégoute
Ne dégoute
Pas plus
Que les veines de Jésus
Christ en la croix
Arrête-toi, arrête-toi,
Arrête-toi et que les veines closent la gorge
qui saigne et dégorge
Arrête-toi !
Au nom de Dieu, du Père, du Fils et du Saint-Esprit.
Amen en Jésus.

La dire trois fois pour tout le sang que vous voulez arrêter, on ne dit *Notre père* que la première fois en commençant.

1699, 6 janvier. — Guery la femme au gros Gaspoir du bout du Bois de l'Halle.

8 octobre. — Guéry la vache à Jean Scheuri, mon bon germain et puis sa fille qu'elle était mêmement plus bas que la vache.

1702, 10 juin. — Guery l'Esabeau de la Sagneule par trois fois en quinze jours. Guery la jument à Simon de la Pature et la Lise chez Villommenet.

25 juin. — La Lise est morte, mais pas la vache heureusement. C'est bien la preuve qu'il n'y a rien de ma faute. Ce n'est pas moi qui voulais faire une différence : j'aime autant chez Simon que chez Villommenet.

C'était son heure et je n'ai rien sur la conscience.

POUR LE TACHET.

Feu chaud, feu froid, feu ardent,
Feu violent, feu brûlant.
Que tu perdes ta chaleur
Comme Judas sa couleur
Le jour du grand vendredi
A trois heures après-midi.
Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.
Amen.

On la répète trois fois en traînant la main depuis sur la tête jusqu'au bout de la queue.

On entre à l'écurie du pied gauche, on va du côté droit de la bête : tirant son bonnet, on dit le nom de la bête avant de prier.

POUR LES COUPS.

Quand mon père fut fait
Jamais mal ne se fit-il.
Par ainsi, jamais, jamais,
Jamais mal se fasse-t-il.
Amen, ainsi soit-il.
Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit
Amen, amen, amen, Jésus, s'il plaît à Dieu !

1705, 21 septembre. — Guery le capitaine Matthey et sa femme qui avaient des coups tout partout, d'une brulée qu'ils s'étaient donnée dimanche.

1706, 13 février. — Guery la Caton d'un coup du taureau quand elle y menait sa brune.

POUR L'ATTACHE AUX YEUX.

Si c'est l'attache
Dieu la détache,
Si c'est la mouche,
Dieu la démouche,
Si c'est le brun
Dieu lui soit bon,
Si c'est le violet
Que Dieu l'ôte.
Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit,
Amen. (*Diogène.*)

L. Monnet. — S. Cuénoud.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE.